



Les Coteaux

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉMOLITION

150, RUE PRINCIPALE

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ, QUE LE CONSEIL MUNICIPAL STATUERA SUR CETTE DEMANDE DE DÉMOLITION LORS D'UNE AUDIENCE PUBLIQUE QUI SE TIENDRA LE 21 MAI 2024 À 19H À L'HÔTEL DE VILLE AU 65, ROUTE 338, LES COTEAUX.

TOUTE PERSONNE S'OPPOSANT À LA DÉMOLITION DOIT TRANSMETTRE SON OPINION PAR ÉCRIT À LA GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ PAR COURRIEL OU PAR LA POSTE DANS LES 10 JOURS SUIVANTS LA PUBLICATION DE L'AVIS PUBLIC.

BUREAU DE LA GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE
65, ROUTE 338
LES COTEAUX (QC) J7X 1A2
dq@les-coteaux.qc.ca

POUR PLUS D'INFORMATIONS, COMPOSEZ LE (450) 267-3531

CET AVIS EST PUBLIÉ CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 148.0.5 DE LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME ET AU RÈGLEMENT NUMÉRO 288 RELATIF À LA DÉMOLITION DES IMMEUBLES

LES COTEAUX, LE 10 MAI 2024

PAMELA NANTEL
DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE